

Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales

Produit	Sous-famille de produit : Aspirateur laveur Référence du modèle : FAR WD-25 G Marque : FAR Code produit : 101016 Code EAN : 3451551010166
E&E / luminaires	

Qualités et caractéristiques environnementales du produit

Critère	Donnée
Décret n°2022-748 du 29 avril 2022 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits générateurs de déchets	Produit comportant au moins [%] de matières recyclées 0 % Recyclabilité du produit Produit majoritairement recyclable Proportion de métaux précieux déterminée ? Contient au moins [X milligrammes] de métaux précieux (si proportion supérieure à 1 milligramme) <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non mg Proportion de terres rares déterminée ? Contient au moins [X milligrammes] de terres rares (si proportion supérieure à 1 milligramme) <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non mg
Décret n°2021-1285 du 1er octobre 2021 relatif à l'identification des substances dangereuses dans les produits générateurs de déchets	Contient une substance dangereuse Non Si oui, laquelle/lesquelles (nom et numéro CAS) : - Contient une substance extrêmement préoccupante Oui Si oui, laquelle/lesquelles (nom et numéro CAS) : Plomb, 7439-92-1
Décret n°2021-1110 du 23 août 2021 relatif à la mise à disposition des informations permettant d'identifier les perturbateurs endocriniens dans un produit	Contient un perturbateur endocrinien Non Si oui, lequel/lesquels : -

Qualités et caractéristiques environnementales de l'emballage

Critère	Donnée
Décret n°2022-748 du 29 avril 2022 relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits générateurs de déchets	Emballage comportant au moins [%] de matières recyclées 50 % Emballage compostable Non Possibilités de ré-emploi de l'emballage Non applicable Recyclabilité de l'emballage Emballage majoritairement recyclable
Décret n°2021-1285 du 1er octobre 2021 relatif à l'identification des substances dangereuses dans les produits générateurs de déchets	Contient une substance dangereuse Non Si oui, laquelle/lesquelles (nom et numéro CAS) : - Contient une substance extrêmement préoccupante Non Si oui, laquelle/lesquelles (nom et numéro CAS) : -